

**Conseil d'établissement de la
formation générale des adultes**

**Procès-verbal
5^e assemblée ordinaire
Mercredi 14 juin 2023 à 17 h 30, local 126 du Centre L'Horizon**

Étaient présents :	Messieurs	Sylvain Houle	Conseiller pédagogique
		Éric Lunam	Directeur
		Guillaume Malenfant-Robichaud	Enseignant
Mesdames		Josiane Cossette	Enseignante
		Marie-Ève Gauthier	Enseignante
		Amélie Malenfant-Rodrigue	Élève
		Isabelle Poulin	Secrétaire
		Katty Racicot	Sociocommunautaire
		Marie-Anick Roy	Socioéconomique
		Gabrielle Thivierge	Psychoéducatrice
Étaient absents :	Monsieur	Marc-Antoine Jolin-Brouillette	Élève
	Mesdames	Doris Blackburn	Socioéconomique
		Lélia Côté	Élève

1. Mot de bienvenue

La présidente et Éric Lunam souhaitent la bienvenue à toutes et à tous et sont heureux d'accueillir les membres en présentiel, dans les locaux du Centre L'Horizon.

2. Présences et quorum

Le quorum est constaté.

CÉ-2023-06-14 01 **3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par Marie-Anick Roy. Sylvain Houle propose l'adoption de l'ordre du jour et est secondé par Katty Racicot.

4. Question du public

Aucune question du public.

5. Correspondance

Gabrielle Thivierge mentionne qu'une lettre de remerciements adressée au conseil d'établissement sera remise par courriel aux membres après la rencontre, afin de souligner la reconnaissance du comité des paniers de Noël envers le CÉ pour le don de 300\$.

CÉ-2023-06-14 02 6. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 mai 2023

La lecture du procès-verbal a été effectuée individuellement par les membres. Gabrielle Thivierge propose son adoption. Elle est secondée par Josiane Cossette.

7. Suivi du procès-verbal du 3 mai 2023

Formation des membres du conseil d'établissement

Un document à signer sera remis à la fin de la rencontre pour que chaque membre confirme qu'il a bien visionné les capsules vidéo obligatoires.

Demande de commandite

Le montant de la demande de commandite auprès de la Caisse Desjardins pour la réfection de l'Entre-Deux s'élève désormais à environ 80 000\$. La Caisse se montre très intéressée par le projet. Un montant d'environ 50 000\$ est venu s'ajouter à celui prévu initialement pour l'installation d'une dizaine de télévisions dans l'Entre-Deux.

Acte d'établissement

L'école Papillon-d'Or n'a pas encore remis son acte d'établissement à la direction générale du CSSOB, il n'est donc pas possible pour le moment de savoir si l'école cèdera des locaux pour les élèves de la FGA, pour compenser la perte des locaux de La Passerelle. La consultation auprès des membres du CÉ pour l'approbation de l'acte d'établissement se fera plus tard, par courriel.

8. Rapport de trésorerie

Il reste 350\$. Le souper de ce soir sera payé à l'aide d'une partie de ce montant. Ensuite, une carte cadeau d'essence sera offerte à Amélie Malenfant-Rodrigue pour son déplacement entre Malartic et Val-d'Or pour la rencontre. L'équipe approuve à l'unanimité de remettre le montant restant aux comités étudiants des trois centres.

CÉ-2023-06-14 03 9. Prévisions budgétaires 2023-2024

Grâce aux subventions gouvernementales pour la francisation et à l'augmentation de la valeur des ETP (élève temps plein), le budget de la FGA se porte beaucoup mieux que dans le passé. Concernant la mission de la FGA, offrir des milieux sains et inclusifs fut un des enjeux principaux qui fut relevé lors des consultations auprès des parents, des élèves et des membres du personnel du CSS.

Lors du budget révisé, qui sera traité au mois de décembre 2023, un montant de surplus entre 450 000\$ et 500 000\$ est attendu, ce qui est contraire à la tendance descendante du nombre d'élèves dans nos centres. La FGA redonne beaucoup chaque année au Centre de services scolaire, mais elle reçoit peu de celui-ci. Grâce au coussin monétaire que la FGA cumule, elle est capable de fournir divers services complémentaires aux élèves. Cependant, il est plus difficile d'aller chercher certains services, telle la présence d'un(e) sexologue, ce que le CSS est capable d'offrir au secteur jeune un peu grâce aux redevances budgétaires que la FGA lui verse à la fin de chaque année scolaire.

Guillaume Malenfant-Robichaud propose l'adoption des prévisions budgétaires, il est secondé par Leonora Zarate.

10. Bilan du projet éducatif 2018-2022

Les chiffres du bilan sont présentés aux membres par Éric Lunam. La FGA a atteint un bilan positif pour 3 cibles et un bilan négatif pour 6 cibles. Par rapport au reste du Québec, notre FGA ne se trouve pas complètement à l'opposé. Au contraire, pour certains objectifs, nous faisons augmenter la moyenne. Par exemple, pour le taux de réussite pour l'enjeu 2, notre taux était de 30,8% en 2017-2018 et de 26,2% en 2021-2022, tandis que celui au Québec est passé de 33,9% à 23,6%.

11. Proposition de remplacement des membres

Éric Lunam sonde les membres au niveau communautaire pour connaître leur intérêt à reprendre leur rôle au sein du CÉ pour l'an prochain. Marie-Anick Roy espère avoir encore du temps à accorder au CÉ, mais des changements s'annoncent dans son entreprise et elle est encore incertaine. Katty Racicot cèdera sa place à Émilie Poirier, une ancienne membre du CÉ qui sera de retour de son congé maternité.

12. Affaires diverses

A) Situation des feux de forêt.

À la suite de l'évacuation de Lebel-sur-Quévillon, la polyvalente La Concorde s'est vu accueillir des centaines de réfugiés dans les locaux de l'établissement. Ceci a eu des impacts minimes sur le secteur adulte du bâtiment, qui a dû annuler les cours pour deux journées seulement. Cependant, pour les élèves de la francisation, la réintégration des cours ne s'est pas faite aussi rapidement, puisque ceux-ci sont employés chez Résolu et sont appelés à effectuer des travaux forestiers reliés aux feux.

B) Futurs engagements de personnel

Pour la francisation, il est attendu d'engager quatre enseignants, deux de jour et deux de soir. Si le nombre d'inscriptions le justifie, deux autres enseignants pourraient être engagés. Éric Lunam prévoit aussi engager un conseiller de formation, une technicienne en travail social et, possiblement, un agent de développement.

C) Signatures attestations

Tous les membres présents signent le formulaire pour attester qu'ils ont pris connaissance des vidéos obligatoires du gouvernement pour tous les membres des conseils d'établissement.

D) Consultation PEVR

Les résultats du sondage pour le PEVR, qui a eu lieu auprès des parents et des membres du personnel du CSSOB, sont présentés par Éric Lunam. L'équipe effectue le sondage en groupe. Voici les réflexions principales qui en ont ensuivies :

- Ajouter, dans certains cas, la mention « jeunes **et adultes** »;
- Pour la plupart des points de réflexion, les membres trouvent que la marge est trop élevée entre la réalité et les objectifs, les cibles sont trop ambitieuses;
- L'indice de bien-être des élèves au sein des établissements : il est malheureux de ne pas pouvoir constater un résultat de 100%. L'objectif devrait lui aussi être de 100%, mais les cibles à atteindre sont tout de même réalistes;
- Offrir aux élèves des projets pédagogiques scolaires variés et stimulants : il faut faire attention à rendre accessibles ces projets à un maximum d'élèves, afin de ne pas faire sentir les plus vulnérables ordinaires.

13. Évaluation de la rencontre

Éric Lunam demande aux membres de faire un tour d'horizon pour décrire comment ils ont vécu leur année en tant que membres du CÉ. La présence et l'engagement des membres élèves sont des points forts que tous les membres apprécient. Les membres s'accordent pour dire qu'il devrait y avoir au moins une autre rencontre en présentiel durant l'année.

14. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue en octobre 2023.

15. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Gabrielle Thivierge, secondée par Katty Racicot, de lever la séance. Il est 21 h 05.

Éric Lunam
directeur

Marie-Anick Roy
présidente